



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

durée du travail

Question écrite n° 5730

Texte de la question

Mme Laurence Dumont appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur la mise en oeuvre du dispositif de réduction du temps de travail dans le secteur public. Elle lui demande de bien vouloir indiquer avec plus de détail les modalités d'application de ce dispositif dans ce secteur, ainsi que le calendrier envisagé par son ministère dans ce cadre.

Texte de la réponse

Les questions relatives à la durée et à l'organisation du travail dans les fonctions publiques, nécessitent, compte tenu de leur spécificité et de leur complexité, une phase préalable d'étude et d'analyse afin d'avoir une connaissance actualisée et complète de ce sujet. Afin de mieux appréhender les réalités du fonctionnement des services et de déterminer, avec les fonctionnaires comment doit évoluer l'organisation du temps de travail, il serait souhaitable de démultiplier les lieux de dialogue et de concertation. Dans les semaines à venir, une mission sera diligentée afin de mieux appréhender le sujet et ses prolongements possibles.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Dumont](#)

Circonscription : Calvados (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5730

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 1997, page 3800

Réponse publiée le : 22 décembre 1997, page 4816